

Legation de la Republique

Polonaise.

Rio de Janeiro, le 19/XI 1920.

NOTE VERBALE.

Au Ministere des Relations Exterieures

a Rio de Janeiro.

Le Ministre de Pologne en cette Capital a l'honneur de porter a la connaissance du Ministere que durant son absence de Rio fonctionnera comme le charge des affaires de cette Legation ainsi que du Consulat qui en depend, Monsieur Casimir Reyehman, vice Consul de Pologne attache a la dite Legation.

Le Ministre de Pologne prie le Ministere de ne point refuser a ce charge des affaires en cas de besoin aide et protection.

Orłowski.

m.p.

Note verbale

Rio

19/11/1920

POSELSTWO POLSKIE W BRAZYLII	
Otrzymano dnia:	20/11 1920
N <sup>o</sup> :	507/20
Załączników:	
Załatwiono:	

A  
 Ministère des Relations  
 Extérieures

à Rio de Janeiro.

Le Ministre de Pologne en cette  
 Capitale a l'honneur de porter  
 à la connaissance de Ministère  
 des Relations que durant son  
<sup>fonctionnaire</sup> absence de Rio le chargé de  
 affaires de cette légation ainsi  
 que de Consul qui en dépend,  
 sera ~~le vice-consul attaché~~  
 à cette légation ~~Cassi~~ <sup>Annuaire</sup>  
 Cassin Preyhsman, vice  
 Consul de Pologne attaché à la dite  
 légation, <sup>à Pologne</sup> par le Ministère  
~~proposé à recommander~~  
 et prie le Ministère de se faire  
 refuser à ce chargé de affaires  
<sup>en cas de besoin / besoin</sup>  
 aide et protection.

Exp. 22/11-1920  
 N.

Legation de la Republique

Polonaise.

Rio de Janeiro, le 19/XI 1920.

NOTE VERBALE.

Au Ministère des Relations Extérieures

à Rio de Janeiro.

Le Ministre de Pologne en cette Capital a l'honneur de porter à la connaissance du Ministère que durant son absence de Rio fonctionnera comme le charge des affaires de cette Legation ainsi que du Consulat qui en depend, Monsieur Casimir Reyehman, vice Consul de Pologne attache à la dite Legation.

Le Ministre de Pologne prie le Ministère de ne point refuser à ce charge des affaires en cas de besoin aide et protection.

Orłowski.

m.p.